



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

PARIS, LE 17 JANVIER 2023

Vincent ETCHETO (SA XV CHARENTE RUGBY)

Rouen Normandie Rugby / SA XV Charente Rugby (J17 PRO D2)

[Rapport des officiels de match](#)

A l'issue de la rencontre Rouen Normandie Rugby / SA XV Charente Rugby, l'arbitre n°4 désigné lors de cette rencontre, a signalé le comportement de M. Vincent ETCHETO, Entraîneur du SA XV Charente Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Vincent ETCHETO et le club du SA XV Charente Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 janvier 2023.

M. Vincent ETCHETO n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Jean-Baptiste DIMARTINO (RC MASSY ESSONNE)

Stade Montois Rugby / RC Massy Essonne (J17 PRO D2)

[Rapport des officiels de match](#)

A l'issue de la rencontre Stade Montois Rugby / RC Massy Essonne, l'arbitre n°4 désigné lors de cette rencontre, a signalé le comportement de M. Jean-Baptiste DIMARTINO, Entraîneur du RC Massy Essonne.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jean-Baptiste DIMARTINO et le club du RC Massy Essonne sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 janvier 2023.

M. Jean-Baptiste DIMARTINO n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.



BARBARIANS FRANÇAIS SEVENS

1^{ère} étape de l'In Extenso Supersevens

Saisine Président LNR

A la suite des divers rapports, faisant ressortir un nombre de joueurs amenés à participer à la 1^{ère} étape de l'In Extenso Supersevens, inférieur à celui exigé par le Règlement de ladite compétition, le Président de la LNR a saisi la Commission de discipline et des règlements.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

En conséquence, les Barbarians Français Sevens sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 janvier 2023.

MONACO RUGBY SEVENS

3^{ème} étape de l'In Extenso Supersevens

Saisine Président LNR

A la suite des divers rapports, faisant état de l'absence de préparateur physique lors de la 3^{ème} étape de l'In Extenso Supersevens, le Président de la LNR a saisi la Commission de discipline et des règlements.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

En conséquence, le Monaco Rugby Sevens est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 janvier 2023.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51